

REUNION DE LA COMMISSION PLENIERE
"DEVELOPPEMENT SOCIAL DU QUARTIER DE LA GOUTTE D'OR"
22 OCTOBRE 1990 - HOTEL DE VILLE

**QUESTIONS DES
ASSOCIATIONS**

DOCUMENT REDIGE PAR LES ASSOCIATIONS :

Accueil-Goutte d'Or (Secours Catholique), Accueil & Promotion, ADCLJC, ADOS, AIDDA, APSGO, Arbre Bleu, ASFI, ASSFAM, ATMF (Centre Doc), EGO, Enfants de la Goutte d'Or, Habiter au Quotidien et Paris-Goutte d'Or.

ET ENVOYE A TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Ce document vous est adressé par les Associations membres de la Commission Plénière 'Développement Social du Quartier de la Goutte d'Or' mentionnées ci-dessus .

Il a pour but de faciliter le déroulement de la Commission Plénière du 22 Octobre en permettant à chacun de connaître par avance la quasi-totalité des questions soulevées par les Associations et ainsi y apporter des réponses précises. Il permettra aussi d'éviter la longue énumération fastidieuse de ces différents points et laissera plus de temps à la concertation.

Paris, le 11 Octobre 1990

I - DOSSIERS EN COURS

(cf. Compte-Rendu de la réunion du 11 Juin 1990)

Sur un certain nombre de points, des réponses de principe ont été apportées lors de la dernière réunion de la Commission. Nous souhaiterions que le point soit fait sur l'avancement de ces dossiers:

1. BESOINS SANITAIRES: où en est la constitution du groupe de travail? (cf. C.R. page 7)
2. LOCAUX SCOLAIRES: que donnent les études entreprises par la DASCO et le Rectorat? (cf. C.R. page 6)
3. SATURNISME: où en est l'offre de logements tiroirs (1 ou 2)? (cf. C.R. page 6) + *interd. d'habiter*
4. HOTELS MEUBLES: quand le groupe de travail ad-hoc recevra-t-il les associations qui ont fait des propositions ("Paris-Goutte d'Or" et "Habiter au Quotidien")? (cf. C.R. page 9)
5. PLACETTE Chartres/Goutte d'Or: le nouveau plan d'aménagement est-il au point? (cf. C.R. page 11)
6. DIVERSIFICATION DES COMMERCES: où en sont les démarches que devait faire l'OPAC (cf. C.R. page 11)
7. STATION RATP BARBES: où en est-on? (cf. C.R. page 12)
8. RAMADHAN 1991: les propositions avancent-elles? (cf. C.R. page 13)

II - SQUARE PASSAGE LEON

Si l'on peut se réjouir du principe de la création de cet espace, dans la réalisation concrète (en fonction de ce qui existe actuellement), beaucoup de critiques sont formulées. Elles concernent la mise au point du projet, sa réalisation et les conditions de gardiennage:

- mise au point du projet: contrairement à ce qui fut annoncé en 1984, il n'y a pas eu concertation avec les habitants du quartier (sauf la venue de l'architecte invité par les Associations à présenter son projet et quelques conversations individuelles avec certains habitants du quartier). N'est-il pas possible de relancer cette concertation (avec les Associations qui s'occupent de jeunes) pour les dernières phases?

- réalisation:

- pourquoi n'a-t-on pas prévu - comme nous l'avions demandé - l'installation d'un vrai kiosque qui pourrait servir à diverses animations (comme cela existe dans bien d'autres squares)?
- pourquoi tout ce béton qui donne à cet espace plus l'allure d'une esplanade que d'un jardin?
- pourquoi l'espace prévu n'est-il pas aménagé en authentique terrain de boules?
- les espaces prévus pour les enfants (notamment les plus petits) ne se révèlent-ils pas dangereux?
- le matériel utilisé pour certains "gadgets" (notamment les arches ou portes métalliques) a-t-il été choisi suffisamment solide?
- pourquoi certaines parties ouvertes n'ont pas été finies (notamment le pied de l'horloge, qui d'ailleurs ne fonctionne pas)?
- pourquoi si peu de poubelles?
- pourquoi si peu de bancs (ou des bancs sans dossier près de l'espace boules)?
- ne pourrait-on pas y prévoir l'installation de cabines téléphoniques qui font tant défaut dans le quartier?

- gardiennage: là encore, contrairement à ce qui avait été dit, il n'y a pas de gardiennage permanent dans la journée (les gardiens actuels devant assurer la surveillance de plusieurs squares). N'aurait-il pas été utile d'ailleurs (et finalement plus rentable économiquement) d'embaucher pendant les 6 premiers mois d'ouverture un animateur-éducateur qui aurait permis une meilleure appropriation du square par les enfants?

Il n'est d'ailleurs peut-être pas trop tard... pour qu'une telle proposition voie le jour et pour que la concertation soit lancée!...

III - POLICE

Constat:

En ce qui concerne le trafic de drogues, la situation ne s'améliore pas, notamment rue Myrha et aux alentours. Les habitants sont inquiets et certains, excédés, semblent vouloir s'organiser en "groupes d'auto-défense", ce qui est la pire des réponses et manifeste la peu de confiance qu'ils ont envers l'action de la police. Sur ce problème comme sur d'autres trafics (proxénétisme hôtelier, joueurs de dés, "marché aux voleurs",...), tout se passe comme si les services de police continuaient à considérer la Goutte d'Or comme un quartier "réservé", ce qui pour nous signifie quartier "sacrifié". Certes les solutions à ces différents trafics sont difficiles à mettre en œuvre, ne se résument pas à la répression et concernent d'autres acteurs que la police (notamment en ce qui concerne la drogue et la prostitution). Encore faudrait-il que d'autres relations s'établissent entre la population, les associations et les différents services concernés d'une part, et la police d'autre part dans l'esprit du Développement Social Urbain et que s'engage un grand effort de réflexion et concertation. C'est d'ailleurs bien ce qu'a réaffirmé Monsieur Yves DAUGE, Délégué Interministériel à la Ville, suite aux récents événements survenus à Vaulx-en-Velin.

Or, la Préfecture de Police sera peut-être bientôt l'un des derniers services parisiens (Ville et Etat confondus) à ignorer la politique de développement social des quartiers. On doit en effet constater que depuis 1984, rien n'a changé dans le comportement des services de police et nos demandes n'ont pour ainsi dire pas été satisfaites.

Questions:

- Pourquoi n'y a-t-il aucune politique d'ilotage sérieuse mise en place sur le quartier (alors qu'on nous a annoncé la mise en place d'une telle pratique sur le 11ème arrondissement)?

- Pourquoi continue-t-on d'intervenir de façon aussi brutale sur les immeubles en péril (cf. l'évacuation récente du 7 rue des Gardes où l'imposant dispositif habituel a été mis en place pour évacuer au petit matin... 3 personnes non prévenues, dont un homme de plus de 80 ans, alors qu'il s'agissait d'un immeuble voué à la destruction pour lequel l'OPHVP aurait pu, comme ce fut le cas dans les dernières années, intervenir en douceur, en concertation avec les services de Police)?

- Pourquoi les responsables locaux (commissaires) n'assistent pas à ces réunions plénières?

- Pourquoi la Police n'assume-t-elle pas ses responsabilités pour faire respecter le Règlement Sanitaire Départemental (notamment en ce qui concerne la propreté, l'hygiène et les nuisances sonores)?

- Pourquoi aucune mesure n'est prise pour empêcher l'entrée dans les rues étroites du quartier de ces énormes camions de livraison?

- Et pourquoi notre demande de détachement d'un officier de police qui aurait pour tâche de promouvoir le dialogue et la concertation avec les habitants et les Associations n'a jamais été satisfaite?

+ Ps du Huglewood

IV - PROPETE ET HYGIENE

Relogement
CHENOUIN 96ards

Le problème de la saleté des rues n'est pas qu'une question d'esthétique mais d'abord un problème de salubrité. Les cafards et rongeurs de tout poil prolifèrent, encouragés par les entrepôts des grossistes rarement conformes aux règles élémentaires d'hygiène et par les dépôts à même le sol des déchets des plus gros commerçants du quartier (viande, semoule, fruits et légumes). Cette situation a trop duré. Le rôle de la Commission est de proposer des solutions coordonnées où tous les partenaires concernés devraient tenir leur rôle. C'est le cas des Inspecteurs de la Propreté de la Ville, mais aussi des services de Police.

Qu'en est-il de la réunion de sensibilisation proposée par M. Juppé (une liste des commerçants a été envoyée à sa demande)? Ne faut-il pas prévoir un dispositif plus ambitieux?

Les services de police (qui sont capables de mobiliser un car et des effectifs pour faire de la prévention pendant tout le mois de Ramadhan) acceptent-ils de participer à cette action (qui fait partie, nous semble-t-il, de leurs missions de "gardiens de la paix")?

V - LOGEMENT

1. LOGEMENTS NEUFS

- Quel gardiennage compte mettre en œuvre l'OPHVP dans les bâtiments neufs?
- Les places de parking seront-elles obligatoires pour les locataires ou y aura-t-il des possibilités de location pour d'autres riverains?
- Comment est-il prévu d'utiliser les locaux résidentiels (mètres carrés sociaux)?

↳ autorité préfet

2. PROLONGATION DE L'OPAH

Si la DCL respecte le calendrier annoncé, ce n'est qu'au 1er semestre 1991 que les derniers immeubles concernés du Secteur de Rénovation recevront les injonctions de travaux. Il ne leur restera qu'un an et demi pour pouvoir bénéficier des subventions ANAH ou Conseil Régional. N'est-il pas possible de prolonger l'OPAH de 3 ans?

3. 61 MYRHA

Voilà plusieurs années que ce bel immeuble (propriété de la Ville) est muré. Qu'attend-on pour le réhabiliter et y reloger des gens du quartier ?

Seule de base + 2 ex vent

4. SECTEUR EMILE DUPLOYE

Cette rue fait partie non seulement administrativement mais aussi "psychologiquement" du quartier de la Goutte d'Or. Des projets de rénovation sont en cours, tandis que la situation de certains habitants se détériore.

N-7. et 6 E. Duploye

• Peut-on avoir des précisions sur le plan d'aménagement? l'organisme aménageur? le phasage opérationnel? les perspectives de relogement?

• 8 rue Emile-Duployé: Plusieurs familles en situation régulière y vivent sans eau depuis 1983 (suite à l'évacuation de certaines personnes pour prostitution par la Préfecture de Police). La propriété y est défailante. L'expropriation ou l'achat de cet immeuble, et le relogement de ces familles semblent urgents. Peut-on nous apporter des précisions sur la situation de cet immeuble et l'avenir de ses habitants?

Cy et 4 construction

VI - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

d'association
DUP.

• Rappel des besoins en locaux qu'ont toujours certaines associations : APSGO et LES ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR.

• En ce qui concerne l'ARBRE BLEU, le propriétaire des locaux pressentis (25 rue Stéphenson) semble ne plus vouloir s'en tenir à ses engagements initiaux (en particulier prix du loyer). Sa décision finale est imminente. Aussi l'Association a-t-elle recontacté l'OPHVP où un dossier a été déposé en Avril 90 pour une demande de mètres carrés sociaux, et plus récemment une autre demande a été faite directement à Monsieur le Directeur de l'OPHVP pour des locaux sis au 15 bis rue Polonceau, locaux qui seraient très intéressants notamment vu leur emplacement au cœur du quartier et face au Square.